

## 1/ Covid 19 : point d'information

Le Médecin de Prévention et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) ont attiré l'attention sur la **situation fragile** de notre département au point de vue sanitaire. La Direction précise avoir recensé 2 cas positifs et 4 cas contact, à l'heure actuelle, dans nos services.

L'ensemble des membres du CHSCT rappelle la **nécessité d'appliquer strictement les gestes barrières**.

Le Dr Giacometti indique qu'il faut **faire très attention dans les lieux de repas et lors des pauses cigarettes**. L'ISST précise qu'il faut respecter une distance de 2 m quand on ne porte pas de masque (donc 8 m<sup>2</sup> par personne dans un espace de restauration par exemple), et 1 m avec le port du masque.

Solidaires Finances publiques demande comment la Direction se positionne par rapport à la **demande du Premier Ministre d'amplification du télétravail**, en précisant que ce n'est pas forcément une nécessité pour notre DDFIP car, selon toute vraisemblance, on se contamine peu ou pas au travail. Faut-il aller plus loin et en a-t-on les moyens ?

M. Julien répond que nous sommes face à **une consigne qui pose des difficultés**. Il rappelle que début novembre 41 personnes télé-travaillaient, et fin janvier 160, diversement répartis sur l'ensemble des services : 2,5 jours en moyenne par télétravailleur ; 25 à 27 % de personnes en télétravail chaque jour. Cet effort est poursuivi, la Direction attend de nouveaux progrès. Il existe des marges de progression au sein de certains services. A l'heure actuelle, environ 50 % du personnel est équipé ; l'objectif fixé par la DG est 80 % fin 2021. Cela ne signifie pas que 80% des agents devront faire du télétravail, mais c'est la possibilité d'en faire en cas de nécessité.

Les représentants du personnel ont rappelé leur demande d'équiper en écran et clavier toute personne qui en fait la demande. La Direction indique que la consigne nationale est d'attribuer ce type de matériel uniquement sur avis médical, mais qu'elle entend faire au mieux et essayer d'équiper les télétravailleurs d'écran 19' ou 22', si c'est possible. Elle précise aussi qu'il n'y a aucune demande de télétravail en attente, à part 4 collègues qui vont être rapidement équipés. Elle ne dispose pas de stock de PC portables, mais des réapprovisionnements sont prévus.

Solidaires Finances Publiques appelle à la **vigilance dans l'équilibre entre télétravail et impératifs des services tels qu'accueil physique et téléphonique**.

Le Directeur répond que la charge d'accueil est variable. La réflexion est évidemment engagée pour la prochaine campagne IR, mais pas de vision précise pour le moment (en attente des consignes nationales). Pendant les périodes chargées, le nombre de jours télétravaillés pourra changer. Nous avons signalé que le respect des jauges d'accueil pose d'ores-et-déjà problème. M. Julien nous assure que **le recours aux services de vigiles sera reconduit** dès qu'il y aura nécessité ; aujourd'hui, on fait face avec notre propre organisation interne pour faire respecter cette jauge, tout en réfléchissant à une amélioration du dispositif (proposition de badge numéroté à remettre aux usagers).

Le développement de l'accueil téléphonique est possible (il a été salué au cours d'enquêtes d'opinion lors de la précédente campagne). Aujourd'hui, on sait déporter les appels : les agents vont être équipés de téléphones portables.

La question est posée du **statut des parents confrontés à une fermeture de classe/école**. La Direction répond que l'agent passe en télétravail si possible (en ayant conscience des limites de l'exercice s'agissant de travailler avec des enfants autour de soi) ou en ASA.

## **2/ Point d'information sur la mise en place des accueils de proximité**

Le Directeur fait un premier bilan sur les accueils de proximité mis en place dans le cadre de la première vague du NRP, depuis la deuxième semaine de janvier 2021 :

- pour les sites qui ne fonctionnent que sur RDV : Brassac, Alban, Valderies, Servies, Les cabannes, Vaour, Vabre, aucune demande
- pour les sites qui fonctionnent sans RDV : très peu de demande sur Cantepau et Roquecourbe (la direction va attendre l'évolution sur les prochaines semaines et se poser la question de prendre RDV sur ces sites), tandis que Carmaux, Puylaurens, Réalmont, mais surtout Lacaune et Graulhet sont fréquentés.

602 contacts en trois semaines, dont 50 % concernent Lacaune et 33 % Graulhet, le restant sur les 13 autres (surtout Réalmont et Carmaux).

Le Directeur indique que les conditions d'installation sont satisfaisantes, sauf pour **Graulhet** :

- problème d'aménagement de l'espace pour un agent et pas pour le deuxième,
- problème d'absence de chauffage ou de démarrage tardif.

Les représentants du personnel soulignent que les conditions étaient inacceptables lors de l'ouverture de l'AP de Graulhet, des questions se posent sur la communication entre la DDFIP et la commune. La direction réfute tout problème de communication et indique que la situation s'améliore.

A **Roquecourbe**, les conditions d'accueil ne sont pas optimales : bureau situé à l'étage dans un espace utilisé par la Mairie. La direction n'a pas validé le local proposé au RDC pour des questions de sécurité, et se pose la question du devenir de cette permanence (bascule sur RDV uniquement) vu la fréquentation.

Les représentants du personnel demandent à ce que la direction propose aux agents **une formation à l'utilisation du matériel informatique** fourni pour les AP.

## **3/ Déménagement des services de la Direction à la Cité administrative : point d'information**

Suite aux groupes de travail Préfecture/DDFIP et aux échanges avec l'ISST, la direction indique faire remonter toutes les remarques et demandes de corrections aux services préfectoraux en charge de la rénovation de la cité administrative d'Albi.

La réflexion se poursuit sur l'aménagement des bureaux, les mètres carrés, les sanitaires, les places de parking... Sur la sécurité, la direction s'en remet à l'avis de la commission de sécurité.

Le projet d'installation des services sociaux et de la médecine de prévention évolue favorablement avec la proposition d'un emplacement de 90 m<sup>2</sup> dans l'ancien logement du concierge, conforme aux exigences de confidentialité.

## **4/ Questions diverses**

Dans l'attente du règlement judiciaire de l'affaire des bornes défectueuses du parking du 209 rue du Roc, des barrières sont installées. Les agents techniques ont effectué des tests le 2 février, un message sera envoyé aux agents pour expliquer le fonctionnement, la mise en service devrait avoir lieu la semaine prochaine.

Les travaux de l'abri vélo du CFIP d'Albi sont suspendus pour réfléchir à l'évacuation de l'eau du toit.

Il est demandé au service RH de communiquer en amont auprès des agents concernés par les suppressions d'emploi avant l'élaboration du mouvement local.

Un budget de 767 000 € est alloué à la DDFIP du Tarn pour le changement des huisseries et de la chaudière du CFIP d'Albi, ce projet fera l'objet d'un CHSCT ultérieur.